

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juin 2016

**Rapporteur :
Monsieur André
GUENEGAN**

N° 4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 07/07/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016
(accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation des résultats 2015

Après avoir délibéré, au vu du tableau annexé reprenant l'ensemble des données chiffrées du compte administratif, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement 2015 :

Budget principal :

- Excédent de fonctionnement du budget principal 2015 10 037 697,68 €
Part du résultat affectée en réserve au compte 1068 9 587 523,68 €
Part du résultat affectée en fonctionnement – ligne 002 450 174 €

Budget locations et camping municipal :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2015 334 309,41 €
Affectation en totalité en fonctionnement – ligne 002

Budget parkings en ouvrage :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2015 105 031,60 €
Affectation en totalité en fonctionnement – ligne 002

Budget zones d'habitat :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2015 576 460 €
Affectation en totalité en fonctionnement – ligne 002

Budget zones d'activités :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2015 0 €